

Burundi : le parti au pouvoir et ses alliés "récusent" le nouveau médiateur

@rib News, 05/07/2015 â€“ Source AFP Le parti au pouvoir au Burundi et ses alliés ont récusé dimanche le nouveau médiateur dans la crise burundaise, le Sénégalais Abdoulaye Bathily, accusé d'avoir manqué gravement au respect de la souveraineté du pays. "Le parti CNDD-FDD demande à M. Bathily de démissionner de son poste de facilitateur dans la crise burundaise parce qu'il a manqué gravement au respect de la souveraineté du pays et s'est donc lui-même récusé", a annoncé son porte-parole, Gélase-Daniel Ndabirabe.

M. Bathily, représentant spécial de l'Onu pour l'Afrique centrale, a été nommé à la tête de la médiation onusienne en juin à la place de Said Djinnit, qui avait jeté l'éponge lui-même le 11 juin, après avoir été récusé par les adversaires du camp présidentiel qui le jugeaient partial. Le CNDD-FDD reproche notamment à Abdoulaye Bathily de ne pas "s'être annoncé" chez les plus hautes autorités du Burundi dont le président Pierre Nkurunziza dès son arrivée, mais d'avoir plutôt privilégié des diplomates et l'opposition et d'avoir demandé un report des élections. "Le parti annonce (...) qu'il retire toute sa confiance en ce représentant du secrétaire général de l'Onu et lui demande de déposer lui-même sa démission puisqu'il s'est récusé avant d'avoir commencé son boulot", a insisté M. Ndabirabe. Ce rejet de la médiation d'Abdoulaye Bathily survient après sa "récusation" samedi et dimanche matin par les alliés du CNDD-FDD de l'aile reconnue par le gouvernement du principal parti tutsi Uprona et de plusieurs autres petits partis regroupés dans la coalition Copa. Le porte-parole du parti présidentiel a également accusé l'Onu "d'avoir fait pression" sur la Mission électorale des Nations unies au Burundi (Menub) "pour refuser la volonté du peuple exprimée à travers des élections". Un rapport de la Menub avait estimé jeudi que les élections législatives et communales du 29 juin s'étaient déroulées "dans un environnement qui n'était pas propice à la tenue d'un scrutin libre, crédible et fiable".